ABEILLE DE LA N. ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS ;
VENDREDI MATIN, 6 AVRIL.

FEUILLETON.

LE CHATEAU DE PIERREFONDS

PAR
[illegible] DE SERVAN.
PREMIERE PARTIE.

II

[illegible]

—Si cette démarche a été parfaite, reprit Gabriel [illegible] fort rudement et le front penché, [illegible] avouer que Cécile Gallois, âgée seulement de dix-huit ans, a, par ses manières [illegible] instruction, plutôt l'air d'une fille de grande maison que d'une villageoise.

—[illegible] plus, ajouta le vieillard, elle est fort jolie.

—[illegible] vrai ! dit le jeune homme du peu [illegible]

—[illegible] médisance qu'elle est jolie, ajouta M. Didier.

—Qu'en sais-tu, repartit vivement Gabriel, [illegible] qui t'indispose sous relation [illegible] pas tu parlant de vos prétendues [illegible] elle !

[illegible] je soupçonne le comte de Lormel de [illegible] dans son esprit au moins autant que le mien.

—Quoi ! s'écria Gabriel avec le courroux de la haine, elle pourrait prêter l'oreille aux méchans propos de ce Raoul de Lormel, qui, notre ancien [illegible] notre voisin de campagne, ne daigne même pas nous honorer d'un regard, quand il nous rencontre !

—Il n'est justement pour cela qu'elle doit être toute disposée à l'écouter..... Puis, le comte est beau garçon !

—Comment ! dit le jeune homme en se faisant violence pour comprimer ses impressions, vous pensez !.....

—[illegible] que son château est assez près de la chaumière de Cécile Gallois..... et que, dans leur enfance, ils ont souvent joué ensemble... Ce sont là, pour lui comme pour elle, d'heureuses causes de rapprochement et d'intimité.

Gabriel pâlit, et une émotion étrange enflamma son regard.

Il allait répondre, lorsque son père et lui relevèrent subitement la tête à un bruit de pas précipités qui retentissait hors de l'appartement. La porte de la chambre s'ouvrit presqu'aussitôt, et un valet entra, le visage bouleversé par la frayeur.

—Que se passe-t-il donc ? demanda Gabriel.

—Le château, répondit le serviteur haletant, est cerné par les troupes du commandant de Pierrefonds !

—Est-il possible ? dit M. Didier stupéfait.

—Le capitaine Villeneuve est déjà même dans la cour.

—Qu'est-ce ici a livré passage ? repartit naïvement [illegible] du désordre de [illegible], le maître du [illegible]

—Il menaçait de ruiner tout de fond en comble, et on l'obligeait à pénétrer ici de force !

—Quels sont donc ses desseins ?...... que me veut-il ?... Oh ! cet homme est capable de tout ! s'écria M. Didier en se levant tremblant et consterné.

En ce moment, Armande, auprès de qui un autre valet s'était rendu, fit seul tout épouvantée son apparition dans la chambre.

Derrière elle, s'élevait dans les escaliers un nouveau bruit de pas ; mais cette fois c'étaient des pas lourds et nombreux.

—Ce que vous entendez, dit-elle en voyant chacun prêter silencieusement l'oreille à ce bruit, c'est la marche du commandant de Pierrefonds, qui se fait conduire près de vous avec quelques-uns de ses soldats !

—Oh ! cet homme est capable de tout ! répéta le vieillard en retombant avec défaillance sur son fauteuil.

III.

LE CAPITAINE VILLENEUVE.

Pour bien pénétrer l'esprit de nos lecteurs de l'impression produite au manoir de Fernesse par l'arrivée du capitaine Villeneuve, nous devons, avant de le mettre en scène, donner quelques détails sur son caractère, sa personne et la position qu'il s'était créée du milieu des événements politiques de cette époque.

Il nous faut pour cela remonter à la source de la rébellion des Malcontents, rébellion dont le maréchal d'Ancre avait été la cause plus ou moins fondée.

Quoique l'histoire de la fortune presque miraculeuse de ce favori soit bien connue, nous ne pouvons nous dispenser, pour l'intelligence de notre récit, d'en esquisser au moins un rapide aperçu.

Né à Florence, d'un père qui, de la simple condition de notaire, s'était élevé par son habileté seule à la charge de secrétaire d'Etat, Concini n'avait pas toujours été pauvre, comme beaucoup d'historiens l'ont prétendu. Il paraît au contraire avoir hérité de biens considérables, bien supérieurs à ceux de sa ruine dans les désordres de sa jeunesse. [illegible] de le dimanche. [illegible] moment où Marie de Médicis vint en France pour épouser Henri IV, il trouva moyen de se faire nommer gentilhomme servant dans la maison de cette princesse. Il rencontra à la Cour du Louvre une Italienne nommée Leonora Dori, dite Galigaye, qui, fille de la nourrice de la reine, avait su se rendre adroitement à profit dans le cœur de sa maîtresse l'influence de souvenirs et même des habitudes de l'enfance : d'abord femme de chambre de Marie, puis confidente intime, il n'était point de secrets, même les plus cachés, qu'elle ne lui arrachât, et point d'affaires, même des plus importantes, dans lesquelles elle ne lui fût admise, par l'effet de son esprit vif, caressant et subtil, un ascendant puissant, prompt et tout irrésistible. Concini comprit vite où l'habileté d'une telle femme pourrait le mener : il demanda sa main.

Leonora était très laide ; aussi fut-elle ravie d'être recherchée par un homme déjà fort remarqué par sa bonne mine, ses traits agréables, et toutes les qualités de son esprit. Les gratifications de toute espèce pleuvaient sur leur ménage. Concini, devenu aussitôt grand écuyer de la reine, trouva dès son troupeau humble pour ses vues ambitieuses : il acheta le marquisat d'Ancre, et il lui fut permis d'en porter le titre. A la mort de Henri IV, ces deux époux étaient déjà parvenus à exercer un empire si absolu sur les volontés de leur auguste protectrice, que le roi ne s'avisait plus rien jamais rien pour le gouvernement de la France.

Appelée à la régence du royaume par la minorité de Louis XIII, âgé de dix ans, la veuve du Béarnais-le-Grand ne vit plus rien, ne comprit plus rien que par les yeux et l'âme de Léonore et de Concini. Rien que ces deux êtres sans caractère public, tout relevé de lui, grâces, titres, dignités, gouvernement. Il obtint les ministères, en [illegible] les affaires de l'Etat à son contrôle ; toutes choses s'arrêtaient ou marchaient par sa volonté. De son côté, Léonore, pour ne pas perdre aucune occasion d'accroître son crédit et ses richesses, déjà immenses : tout solliciteur qui avait besoin de son appui auprès de la reine ne l'obtenait qu'à prix d'argent.

Des intérêts de son mari et ceux de cette dépendante, la destinée de chacun. Quant à leurs partisans, à leurs amis, ils furent tous enrichis de pensions ou investis d'emplois considérables. Au milieu d'une telle situation, les grands seigneurs de la cour, négligés, mis à l'écart, ne purent manquer d'en concevoir le plus vif ressentiment. Ils [illegible] à Concini ; elle leur faisait une tyrannie, ils se trouvaient encore plus irrités par les nouveaux honneurs accumulés sur leur ennemi : le marquis d'Ancre fut même élevé à la dignité de maréchal. Alors, ils éclatèrent, et, ayant à leur tête le prince de Condé, qui l'on représentait comme celui qui pouvait en peu de temps, avec l'aide de la noblesse, se rendre maître du gouvernement, ils quittèrent brusquement la cour, et allèrent se retirer dans les provinces où ils avaient des troupes, de l'argent et de l'autorité.

Un traité fait avec eux et la promesse de quelques faveurs les ramenèrent au pied du trône ; mais ils n'y parurent que pour mieux concerter leur plan d'attaque et en assurer le succès. Le Parlement fut gagné par eux, et les membres de ce grand corps appelèrent aussi à la révolte leurs familles et leurs amis, répandus çà et là au fond des provinces ; et bien qu'un mouvement de rebellion menaça de couvrir toute la France. On alla même, en cette occurrence, jusqu'à montrer le chemin du trône au prince de Condé. Il en regardera les degrés sans frémir, et ne désespéra pas de les franchir. Suivi de ses adhérents, il rompit encore avec la cour ; et ils se hâtèrent tous de rejoindre leurs troupes qui étaient prêtes et les attendaient. La couronne de France courut en cet instant un immense péril.

Elle fut sauvée par un enfant timide, inquiet, maladif, esclave et victime de l'ambition des autres, c'est-à-dire par le roi lui-même. Louis XIII, déclaré majeur depuis deux ans, entrait dans sa seizième année et venait d'épouser Anne d'Autriche. Toutes les causes qui avaient amené cette guerre des Malcontents (ainsi était-elle appelée à juste titre) lui déplaisaient fort, et il manifestait hautement le désir de les voir disparaître. L'esprit continuellement travaillé par les suggestions adroites, les remontrances même de ses courtisans, et surtout de son favori Albert de Luynes, qui lui reprochait sans cesse d'être sans pouvoir et sans volonté sous le gouvernement de sa mère, il commençait à paraître irrité du crédit immense de Concini, et il voulait enfin par lui-même faire acte d'autorité. Marie de Médicis craignit de jouer trop gros jeu pour se maintenir en provoquant, par une résistance imprudente, une lutte avec les prétentions de la couronne de son fils. Elle prêta les mains à un accommodement, et les chefs des confédérés firent avec elle un nouveau traité rempli de conditions bien avantageuses à leurs projets ambitieux, qu'ils rentrèrent dans Paris, non pas avec l'air de rebelles convertis d'un généreux pardon, mais avec le front haut et fier de vrais triomphateurs.

Condé eut dès lors à la cour à peu près tout ce qu'il voulut : les courtisans le proclamèrent l'homme de la situation, le sauveur du pays. Il absorba tous les regards : le roi, Marie de Médicis, s'effacèrent devant lui. Devenu l'âme de conseil, il imposait à chacun sa volonté, il disposait en hasard les emplois, les charges, les grâces. Il ne fournit que trop abondamment la preuve qu'il n'avait fait la guerre au maréchal d'Ancre que pour envahir le pouvoir, et à son tour d'en permettre tous les abus. Concini eut ainsi avoir fait un rêve : son prodigieux édifice de faveur et de fortune lui parut crouler de toutes parts. Insulté à la cour et chez les grands par des jeunes gens qui le couvraient de risées, et notamment à ses oreilles des menaces de mort ; insulté dans la rue par le supplice de la [illegible] pendu en haine de lui, à la porte de son hôtel, il ne se crut plus en sûreté à Paris, et courut en Normandie mettre hors de l'atteinte de ses ennemis et lui les menaces de ses adversaires.

A continuer.

Marchandises sèches
AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ
POUR CAUSE DE LIQUIDATION,
Au magasin de
L. ETERNOD,
Rue de Chartres, entre Hôpital et Quartier, No 126 :

A VIS de liquider son stock de [illegible] magasin, pour cause de dissolution de société [illegible]

AVIS DE SOCIÉTÉ.
Les soussignés ont formé une société [illegible] MARCHANDISES SECHES EN GÉNÉRAL [illegible]
LOUIS ETERNOD,
MANUEL CERON.
Nouvelle-Orléans, [illegible] mars 1866.

HOTEL
DE L'AMERIQUE DU SUD.
No. 26, Rue [illegible] près Broadway.
Tenu à [illegible] par A. Lighte.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.
SAMEDI, 7 Avril 1866.
[illegible] ALHAMBRA [illegible]
LES TROIS HOMMES ROUGES.
Les portes s'ouvriront à 7 heures et demie. 6avril

Théâtre de l'Opéra.
LUNDI, 9 Avril 1866.
Grand Concert d'Adieu donné par
MLLE MARGUERITE ELIE,
Avec le concours de Mlle Emma Fairex et Mlle P. B., (élève de M. Curto), M. E. Badayé, M. Curto, Signor T. Olivier et Herr [illegible]
(Pour les détails voir le programme.)
Les portes seront ouvertes à 7 heures ; le Concert commencera à 8 heures.
Prix des places : Premières, secondes, parquet et loges [illegible]
Le bureau de location est ouvert tous les jours au magasin de musique de M. Elie, No [illegible] rue Royale. 6avril

Théâtre St-Charles.
VENDREDI SOIR, 6 Avril,
Bénéfice d'adieu de LOTTA, qui [illegible]
FANCHON, THE LITTLE CRICKET [illegible] 6avril

Académie de Musique.
RUE ST-CHARLES.
Spectacle [illegible]
Un air par [illegible] du Musée couvert aux visiteurs.
Jeudi et Vendredi, 5 et 6 avril.
Début de Mons. SOLDY, le grand maître de ballet et danseur comique. [illegible]
Jeudi, 5 Avril.
Par Los [illegible] de la [illegible] Dans la soirée, la danse de [illegible] Mons. SOLDY.
Vendredi, 6 Avril.
Bénéfice de Mlle LIZZIE WEBBLEY et de M. A. M. HERNANDEZ. [illegible] chef-d'œuvre de Hernandez [illegible] Roméo et Juliette [illegible]
Samedi, 7 Avril.
Représentation à midi. — [illegible]
Dimanche, 8 Avril.
Première représentation de [illegible]
Lundi, 9 Avril.
M. JOHN DENNIS, [illegible] 5avril—3f

LA NATURE DÉVOILÉE
—A LA—
SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE
DE NEW-YORK.

AVIS. CHAQUE VISITEUR a droit à un livre de [illegible] sur la philosophie du mariage [illegible]
Rue St-Charles, Nos 40 et 42,
en face de l'Hôtel St-Charles. 5 déc

Succursale du Musée d'Anatomie de New York.—Rue St-Charles, Nos 40 et 42.
On peut se procurer [illegible]

UN GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ
Sera donné le samedi 7 avril,
Par une Société de Jeunes Gens, à l'Etoile Polaire, encoignure Hôtel et [illegible] District.

DIRECTEURS :

P. V. Reltiapio,	A. Mendes,	E. Serjes,
A. H. Ojeda,	J. Oteri,	G. Braumcker,
G. G. Mendola,	A. A. Marie,	F. Hardell,
J. E. Tréauo	A. Ventrie	F. Bell

COMITÉ D'INVITATION :
P. V. Reltiapio, A. H. Ojeda,
G. G. Mendola, A. Mendes.
Prix du billet............$1.50.
On peut se procurer des billets [illegible]
Le comité d'invitation [illegible]

U. A. G. P.
Grand Bal Paré et avec Régalias.
Donné par la GROVE PERSÉVÉRANCE
No 7, au Masonic Hall,
SAMEDI, 7 AVRIL 1866.

DIRECTEURS :
Aug. Démarest, A. E. M. Peyroux, Le Loda,
G. G. Stroumeyer, L. Mode, F. Bandos,
Dhe. Acard [illegible]

COMITÉ D'INVITATION :
Aug. Démarest, B. Dieu, A. A. Cosen,
Le Loda, Jules Leloup, J. Levieux,
M. Mandre [illegible]

Le Comité d'invitation [illegible]
PRIX DU BILLET $1
[illegible]

Compagnie d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
DU SUD ET DE L'OUEST,
POUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS.
Bureau, 91 rue Carondelet
(A l'angle de la rue Commune.)
Incorporée le 1er mars 1866.
Capital, $300,000, avec faculté de le porter à $1,000,000.
ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE TOUS GENRES.
LA SEULE COMPAGNIE DE CETTE NATURE DANS LE SUD.

CETTE Compagnie est prête maintenant à [illegible] assurer contre les accidents [illegible]

BUREAU DES DIRECTEURS.
GEN. JAMES LONGSTREET, (Longstreet, Owen & Co.,) Président, Nouvelle-Orléans.
J. C. HOLDREDGE, (Holdredge, Fenner & Folsom,) Vice-Président, Nouvelle-Orléans.
A. C. GRAHAM, Président, Première Banque Nationale, Nouvelle-Orléans.
T. P. MAY, Trésorier des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans.
GEN. F. J. HERRON, Marchand commissionnaire, Nouvelle-Orléans.
SAM. DeBOW, Marchand commissionnaire, Nouvelle-Orléans.
W. C. GRAHAM, Grocer en gros et marchand commissionnaire, Nouvelle-Orléans.
J. P. DILLINGHAM, (Dillingham & Benner,) Avocats, Nouvelle-Orléans.
EVERETT LANE, Marchand, [illegible] Nouvelle-Orléans.
A. J. INGERSOL, de Mobile, Alabama.
GEN. M. J. WRIGHT, de Memphis, Tennessee.
W. D. GRISWOLD, Chemin de fer Ohio et Mississippi.
GEN. R. NICHOLS, de Texas.
GEN. ROBT. E. LEE, de la Virginie.
C. WILLIAMS, Secrétaire, de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU DES RÉFÉRENCES.
Général U. S. Grant, Washington.
[illegible]

PRÉSIDENT........GÉN. JAMES LONGSTREET.
VICE-PRÉSIDENT........JOHN C. HOLDREDGE.
SECRÉTAIRE........C. WILLIAMS.

AGENTS-GÉNÉRAUX.
CHAS. C. HATHAWAY & THOS. PICKERING.

RAPHAEL BELTRAN,
[illegible] Vieille-Levée No 101, [illegible] St-Louis
SUCRE, Mélasse, [illegible]

ATTENTION FUMEURS !
VOTRE attention est appelée sur les TUYAUX [illegible]

PILULES DEHAUT

Les substances végétales qui entrent dans la combinaison d'après le mode suivi par M. DEHAUT pour être prises de manière [illegible] aliments et les boissons les [illegible] au moyen de choisir, pour se purger, l'heure qui lui convient le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations [illegible] la fatigue que les autres [illegible] ces avantages précieux [illegible] depuis 25 ans [illegible] Ces pilules sont [illegible] pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Une simple purgation [illegible] préférables aux autres médecines, pilules qui n'exigent aucune diète, on peut, en boisson, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais le purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofule, &c. &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens. Des DÉPÔTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, Louis CASTEL et SCHWAB, pharmaciens, et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

PRÉVENTION ET guérison des MALADIES DE POITRINE
TRAITEMENT SPÉCIFIQUE PAR LES
HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. | SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse | PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.
Ces préparations sont les seules reconnues et recommandées par le Dr CHURCHILL (Medical circular).
[illegible] 4 fr. le flacon, avec instruction.
19, rue Castiglione, à Paris.—SWANN, Pharmacien,—19, rue Castiglione, à Paris.
Les Sirops se vendent en flacons carrés [illegible] nom du docteur CHURCHILL dans le verre. Les Pilules [illegible] H. H. SWANN.—Dépôt à la Nouvelle-Orléans M. LOUIS CASTEL, Pharmacien. A New York chez MM. JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens, No 183 Broadway.

INJECTION BROU
HYGIENIQUE INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris chez [illegible] BROU, rue Lafayette [illegible] magenta 112.

MALADIES DE LA PEAU
Il résulte des expériences faites dans l'Inde et en France par les médecins les plus accrédités que les GRANULES et le SIROP d'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LÉPINE, sont le remède par excellence contre toutes les variétés de DARTRES et autres maladies de la peau, même les plus rebelles, comme la Lèpre et l'Elephantiasis, contre la SYPHILIS constitutionnelle, LES AFFECTIONS SCROFULEUSES, LES RHUMATISMES CHRONIQUES, ETC.
A la NOUVELLE-ORLÉANS chez MM. LOUIS CASTEL et SCHWAB, pharmaciens ; chez M. DUCONGÉ, droguiste rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

SIROP DIGITALE LABELONYE
PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.
Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonie, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, &c.
Le SIROP DE LABELONYE n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur.
DÉPÔT : PHARMACIE LABELONYE & CIE, 19, RUE BOURBON-VILLENEUVE—PARIS.
A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Louis Castel et Schwab, pharmaciens ; chez M. Duconge, droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

DRAGÉES MARTIALES DE GÉLIS & CONTÉ
APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en juillet 1838, que les DRAGÉES de GÉLIS et CONTÉ sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.
Dépôt : Pharmacie Labelonye et Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve.—Paris.
A la Nouvelle-Orléans, chez MM. LOUIS CASTEL et SCHWAB, pharmaciens, et M. DUCONGÉ, droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

DRAGÉES D'ERGOTINE
DE
BONJEAN.
Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.
Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques,—qu'elles guérissent en peu de jours;—contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.
Dépôt : Pharmacie LABELONYE ET CIE, 19, rue Bourbon-Villeneuve.—Paris.
A la Nouvelle-Orléans, chez MM. LOUIS CASTEL et SCHWAB, Pharmaciens, chez M. DUCONGÉ, Droguiste, rue de Chartres, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

LA BEAUTÉ ÉTERNELLE,
OU L'ART
DE SE CONSERVER ET D'EMBELLIR,
Par A. RAYNAUD.—Se trouve chez MM. V. HEBERT et M. DUCONGÉ, Nlle Orléans.

Ligne directe pour la France.
Service des paquebots postes, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne ouverte pour le continent sont les suivants :
WASHINGTON...Sarment.....SAMEDI, 7 avril.
PEREIRE.......Duchesne....SAMEDI, 21 avril.
NAPOLEON-III..Bocandé.....SAMEDI, 5 mai.
LAFAYETTE.....Lemaire.....SAMEDI, 19 mai.
Prix du passage en or.
Première classe, $135. Seconde classe, $85, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, [illegible]
Soins médicaux, gratuits.
Pour plus de détails, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Bureau transporté du No 7 au No 26, Broadway.
A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 38 Carondelet
A Paris, 12, boulevard des Capucines, Grand Hôtel.
Au Havre, chez William Iselin & Cie. [illegible]

Ligne de steamers à basse pression et à roues entre la Nouvelle-Orléans et le Texas.
Passage pour Galveston.........$15
Pour Indianola................$20
Fret pour le Texas — moitié des prix ordinaires.
Départ, DIMANCHE, 8 avril, à 8 heures du matin
POUR GALVESTON ET INDIANOLA.
Le steamship
HARLAN,
neuf,
Commandant John Lewis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue Julie.
Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.
Les connaissements seront signés au bureau de l'agent. 6 avril

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nlle-Orléans et Mobile.
POUR MOBILE.
Départ, VENDREDI, 6 avril, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain.
[illegible] FRANCES, neuf et en fer, commandant A. M. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.
N. B.—Il ne sera pas reçu de fret après 3 heures P. M.
Le steamer prendra le fret à 25 pour cent au-dessous des prix exprimés sur les "cartes." 4avril

Ligne de steamers à basse pression et à roues, entre la Nlle-Orléans et le Texas.
Départ, VENDREDI, 6 du courant, à 8 h. du matin.
Le beau steamer
AUSTIN,
neuf et en fer,
commandant Wm Scrimgeour,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue Julie et transportera les passagers et le fret.
I. C. HARRIS, agent,
au coin des rues Camp et Commune
Les connaissements seront signés au bureau de l'agent. 4avril

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.
Départ, tous les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain, pour Ocean Springs et tous les ports intermédiaires—Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 4 heures le magnifique steamer à basse pression,
CREOLE,
Commandant Charles Walker,
Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LEACH & PERKINS,
Au coin des rues Carondelet et Gravier.
28 mars—1m

Départ, SAMEDI 7, à 5 heures P. M.—Pour Bayou du Glaise, Simmesport, Big Bend, Moreauville Junction, Enterprise, Evergreen, et tous les points intermédiaires sur le Bayou De Glaise—Le beau bateau neuf et d'un léger tirant d'eau LIZZIE TATE, capitaine H. B. Lee, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STEVENSON & DUGLAS, Front street, VIRGINIUS C. HENTZEL, Agent d'annonces.
4 avril

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, et de Washington, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.—Pour les Opelousas, Washington, Port Barré, Simsport, l'embouchure du Bayou Rouge, et tous les débarcadères intermédiaires du bayou Courtableau et de la rivière Atchafalaya. Le paquebot hebdomadaire régulier, entre la Nlle-Orléans et Opelousas, IRENE, capitaine O. Hinckley, commis M. Kenison, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. E. CARLIN, 39, Old Levee.
N. B.—L'IRENE prendra des passages pour tous les points de la côte.
J. S. FAGAUD, agent d'annonces
24 mars—1m 8, Fulton street.

Départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White—Pour Bass Point, Lake Washington, Grand Lake, Carolina Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith's Landing, Lake Providence, Goodrich's Landing, Omega, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Bâton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.
Le GREY EAGLE a recommencé le service de Vicksburg et des Bends et partira JEUDI de chaque semaine.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE et tous les ports intermédiaires—Départ, mardi, à midi, et VENDREDIS à 5 heures P. M.—Pour Thibodauxville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche—Le beau bateau à vapeur ANY GEE, capitaine J. F. Aucoin, commis H. R. Arbo, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. O. DONOHUE, agent
5avril—1m rue Tchoupitoulas No 2

PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le beau trois-mâts de 1ère classe et fine voilière "BORDELAIS" capitaine Delacelle, partira vers le 20 courant. S'adresser à bord ou chez
W. R. BUDDENDORFF,
176, rue Commune.

POUR MATAMOROS.—La fine goëlette MORRIS, capitaine Frenty, est en chargement pour le port ci-dessus, et ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour fret de 300 barriques ou passage, s'adresser chez JOSEPH KELLEY, 157, rue Gravier, ou à F. SANCHO, 229, Vieille Levée.

POUR TAMPICO.—La goëlette américaine PAQUETE DE TAMPICO, fine voilière et de première classe, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira dans quelques jours. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
J. FERNANDEZ & CO,
Rue de la Vieille Levée, No 125.

R. L. GIBSON,
AVOCAT,
26......RUE CAMP......26
Nlle-Orléans.

CHANGEMENT DE MAGASIN.
A. DREZ
A L'HONNEUR d'informer ses amis et ses clients qu'il a définitivement transféré son magasin au
No. 62 rue Royale.
Son magasin étant assorti d'articles de [illegible]

PERKINS & FRIEDLANDER,
Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Habits, Variétés, &c.
168......RUE DU CANAL......168

J. SAUVAGE, Courtier,
Passage de la Bourse No 1 1/2.
A constamment à vendre des propriétés par [illegible]

LEON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES
[illegible]

MARTIN & BUTTS,
FACTEURS DE COTON
ET
Marchands-Commissionnaires,
Bureau, rue Gravier, No 112, [illegible]

Pour 1866.
LES CÉLÈBRES
JUPES-MALAKOFF
ELLIPTIQUES
Ou à doubles ressorts
DE J. W. BRADLEY
Sont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont sans égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, l'agrément et l'économie.
[illegible]
WESTS, BRADLEY & CAREY.
Entrepôt et Bureaux, 97, Chambers Street, et 79 et 81, Read Street,
New-York.
Opinions de la presse.
[illegible]

En gros et en détail.
217,500 CIGARES DE LA HAVANE.
IMPORTÉS RÉCEMMENT.
COMPRENANT les marques et les classes les plus recherchées [illegible]
FERNANDEZ & VILLA.
8mars—1m 2p Au coin des rues Douane et Royale

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, & Co., Reims.
LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
COUTURIE FRERES,
5 janv—6m 27, rue Vic

N. SOULÉ............A. COPPENS
SOULÉ & COPPENS,
A. COPPENS, Encanteur et Estimateur,
91......RUE ROYALE......91
Entre Conti et St Louis.

P. J. PAVY,
Facteur de Coton
ET
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
Rue Royale, No. 8

HOTEL PRADAT
A VENDRE OU A LOUER.
Le vaste et magnifique HOTEL situé à Biloxi, Miss., connu sous le nom d'HOTEL PRADAT.
S'adresser à
EUG. C. PRADAT, No 109, rue Poydras,
ou à JNO. B. PRADAT,
No 376, rue Dryades.

AGENCE D'IMMIGRATION,
34, RUE DE L'UNION,
Nlle-Orléans, Louisiane.
M. F. REISCHUNG annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde, soit de la Chine.

Salon de Fred. Gruber.
Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.
LE soussigné ayant acheté le vieil établissement connu favorablement sous le nom de JOHN McDONALD, au coin de la rue Commune et Passage du Théâtre, sollicite respectueusement l'appui du public.
On trouvera toujours dans l'établissement les liqueurs de la meilleure qualité.
J. F. GRUBER.

Balances, Balances, Balances,
BALANCES "STANDARD" DE FAIRBANKS.
Pour foin, charbon ; pour animaux ; balances d'entrepôt, de coton, balances à plateformes, balances d'épiciers, de comptoirs, de droguistes, &c.
Plus de cent modifications de machines à peser, adaptées à toute espèce de poids.
La confiance qu'on a dans la parfaite exactitude de ces balances est telle, qu'on les considère aujourd'hui comme supérieures à toutes les autres.
FAIRBANKS & CO.,
11 mars—6m Rue Tchoupitoulas, No. 9.

CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
No 43 RUE VIEILLE-LEVEE ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
MARCHANDS EN GROS
de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.

Maisons de Duryea,
POUR les puddings, les gâteaux, les flancs, le blanc manger, &c.—une livre de poisson, avec un peu d'eau et une œuf, à un prix qui étonne les plus économes.
[illegible]
WM. DURYEA, Agent général,
166, Fulton street, New-York

VENTE JUDICIAIRE.

W. & D. [illegible]
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans, No 17, [illegible]

FIRMES.	ÉCHÉANCES.	MONTANTS.	TOTAUX
[illegible]	22 décembre 1860	$12,500	
W. & D. Urquhart [illegible]	21 janvier 1862	10,000	$22,500
[illegible]	7 février 1861.	[illegible]	[illegible]
			15,000
			$45,000 30

Les susdits billets ont été donnés en nantissement [illegible]
Le tout cédé par les dites insolvables à leurs créanciers.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7mars—avril 2, 4, 6, 9

Succession de feu Charles C. Gaines, Frederick Jerdy et William Hoyt, vs leurs créanciers et les créanciers de C. C. Gaines & Co—Affaires Consolidées.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Nos 18,979 et 26,[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 de février 1866, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, six d'avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession et des créanciers des dits insolvables, à la vente publique et adjudication de—
Un terrain de forme irrégulière situé sur cette partie de la banlieue des faubourgs Delord et Ste-Marie, Premier District de cette ville, connue sous le nom de "Triangle" et désigné par le No Deux d'après un plan dressé par Chs F. Zimpel, arpenteur, le neuf de décembre 1833 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci devant notaire public en cette ville.
[illegible]
Conditions. Cette criée étant la seconde et dernière, [illegible]
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7mars—28,26,28mars—2,6avril

EDWARD THOMPSON vs EASILY & GREEN.
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf d'avril 1866, à 10 1/2 heures A.M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
GROCERIES. Le fonds d'une grocerie située à l'angle des rues Liberty et Gravier, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé au bureau [illegible]
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs CHARLES EDOUARD FORSTALL.
QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,789. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-sept d'avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
(Stock note A.)
[illegible]
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—26—avril 3, 11, 17

NORBERT SOULIE & ALS vs PIERRE PASSEBON.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,497.—En vertu d'un writ de [illegible] je procéderai le LUNDI TRENTE D'AVRIL 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MARCOS SANCHEZ vs JOSEPH TINCHANT ET PIERRE TINCHANT.
QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,797—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-un d'AVRIL 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété, dont description suit :
Deux terrains situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville [illegible]
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans

Ernest Querrier vs. Wm B. McCutcheon.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 6[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, sept de mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir :
Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti [illegible]
Conditions—comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans
5avril—14,28,30—av 7

Ami Merle & al vs R. A. Stewart—No 923
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St-Bernard, Cour du Deuxième District Judiciaire—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire [illegible] je procéderai le SAMEDI, [illegible] d'avril 1866 [illegible]
Une habitation établie en sucrerie située dans la paroisse St-Bernard [illegible]
ANT. CHALAIRE,
Shérif.
27 mars—jusq. 6 av.. dim. exc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. M. JACOBS.
PAR E. M. JACOBS, encanteur
Bureau : Passage de la Bourse, No. 38
IL sera vendu, jeudi, 12 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—
[illegible]

PAR W. H. BUNNELL.
Belle maison et îlet élevé, sur le chemin de fer de Carrollton, à Jefferson City.
PAR W. H. BUNNELL, encanteur,
Bureau rue de l'Union, No 41
IL sera vendu, à l'enchère publique, SAMEDI, 14 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
[illegible]

PAR WALTON & DESLONDE.
Succession de Jos. F GRUBER, décédé.
Café au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre—Contenu du magasin—Meubles et installations de la buvette—Meubles de salon, dix chambres à coucher, salle à manger, &c.
Par J. B. WALTON & DESLONDE.
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 17.
JEUDI, 12 avril 1866, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin de la rue de la Commune et du Passage du Théâtre [illegible]
LE CONTENU DE LA BUVETTE, [illegible]
LE CONTENU DU MAGASIN [illegible]
LE CONTENU DU SALON ET DE LA PRINCIPALE CHAMBRE A COUCHER [illegible]
LE CONTENU DE NEUF AUTRES CHAMBRES A COUCHER [illegible]

PAR BERNARD TURPIN
Propriété dans le 2me District.
Par BERNARD TURPIN, encanteur.
Bureau, No 27, rue Vieille-Levée.
SAMEDI, 7 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu à l'encan,—
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville [illegible]

Propriétés de grande valeur
Dans le Deuxième District. Tout le bloc de maisons à l'angle des rues Royale et St-Pierre, composé de onze locations.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau, No 27, rue Vieille Levée.
SAMEDI, 7 avril 1866, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal—
ONZE MAISONS en briques, à deux étages, couvertes en ardoises, avec magasins au rez-de-chaussée, et jolis appartements aux étages supérieurs, avec les dépendances, etc.
[illegible]
Simaro—1, 6, 7avril

DROGUES, MEDICAMENTS,
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.

POUDRE ! POUDRE !
Compagnie Hazard de Poudre.
Cette Compagnie ayant rétabli son ancienne agence et n'ayant en main un stock complet, un assortiment général de qualités, je suis prêt à remplir tous les ordres [illegible]
G. F. [illegible]
Rue du Camp, No 41

AVIS JUDICIAIRES.

NOTICE JUDICIAIRE.
F. E. Sourdée contre ses créanciers et les créanciers de Sourdée & Chassaignac.
ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,125—Avis est par le présent donné aux créanciers, dans cette affaire [illegible]
E. H. LEHMANN,
Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans.
ISAAC W. CUTRER et GEORGE C. HARRISON contre leurs créanciers et les créanciers de Cutrer & Harrison, Cutrer, Harrison & Co., et Harrison & Cutrer.
AVIS est donné aux créanciers des insolvables et aux créanciers de Cutrer & Harrison, Cutrer, Harrison & Co. et Harrison & Cutrer [illegible] par-devant M. Theo. O. Stark, notaire public en cette ville, LUNDI, 9 avril 1866 [illegible]
Par ordre de la Cour,
O. W. AUSTIN,
greffier.

AVIS.
MONSIEUR C. DUMAREL informe le public qu'il a ouvert une maison de commission, à Paris, rue Lamartine No 28. Il se tient à la disposition des personnes qui voudront bien lui confier leurs achats [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR FORSTALL & SPEAR.
Vente pour compte du Bureau des Assureurs.
Grande vente de clôture du stock avarié par l'incendie, le 19 du courant, dans la rue du Canal, au magasin de MM. Da Rocha, Becker & Co.
PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau, No 16 Passage de la Bourse.
VENDREDI, 6 du courant, à 10 heures précises, il sera vendu, par ordre du Bureau des Assureurs, au coin du Passage de la Bourse et de la rue de la Douane au-dessus du grand magasin d'habillements de M. A. Rocs—
720 lots de marchandises sauvées à l'incendie de la rue du Canal, le 19 du courant, du magasin de MM. Da Rocha, Becker & Co.
Nous appelons l'attention particulière du commerce sur cette vente, attendu que les marchandises ne sont que légèrement avariées et étaient la meilleure partie du stock sauvé.
Nous ne croyons pas nécessaire de donner une description complète des articles, car le public sait bien quel était le genre d'affaires de MM. Da Rocha, Becker & Co.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6avril

PAR S. GUINAULT.
VENTE POSITIVE.
Agréable résidence sur la rue St Ferdinand, entre les deux chars de la ville.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoig. Passage de la Bourse et Bienville
IL sera vendu, samedi, sept avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, au plus offrant et dernier enchérisseur et sans aucune réserve—
Cette belle résidence rue St-Ferdinand, entre Grands-Hommes et Craps, No 34. La maison étant divisée de la manière suivante : [illegible]
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $326 [illegible]
Acte de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public. 3avril

Vente pour clore des intérêts conjoints.
Vaches laitières, Mulets, &c. &c.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau encoig. Passage de la Bourse et Bienville
IL sera vendu lundi 9 et mardi 10 avril 1866, à 11 heures précises du matin, sur l'ancienne habitation Lacroix, derrière la Raffinerie et à côté du Couvent des Ursulines—
160 belles vaches laitières, plusieurs [illegible]
11 beaux mulets
4 chevaux.
1 wagon
Conditions—Jusqu'à $300 comptant et au-dessus de $300 un an de crédit [illegible]
P. S. Les mulets seront vendus le second jour. 10 avril

Propriété rue des Bons Enfants et terrains vacants rue Mazant.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse
SAMEDI, 7 avril 1866, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
[illegible]
Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 6avril

Vente pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT encanteur
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
SAMEDI, 7 avril 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
[illegible]
Les acquéreurs auront l'avantage de se conformer aux conditions de l'adjudication dans les six jours qui suivront celle de l'adjudication, le propriétaire se réservant le droit de revendre à la folle enchère.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Acte de vente pardevant J. Cuvillier notaire public.
9avril—

Meubles, Piano.
PAR S GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse
IL sera vendu vendredi 6 avril 1866, à 10 heures du matin, dans le magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—
Un lot de meubles [illegible]
Un magnifique piano neuf.
Une belle table à ressorts de 25 couverts.
Une table de comptoir.
Conditions—Comptant 5avril

PAR CHARLES E. FORTIER.
Magasins et Résidences de prix dans le Deuxième et le Quatrième District.
Succession d'Alexandre Bergamini.
Vente pour opérer un partage.
PAR CHAS. E. FORTIER, encanteur.
Bureau 62 rue Douane
IL sera vendu, jeudi, 12 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane [illegible]
[illegible]
Les actes de vente pardevant Aimé Kerr, notaire public, aux frais des acquéreurs.
16 mars—19, 22, 30—avril 6, 10

LEON PIERRE,
37......Rue des [illegible]......37
COMMISSIONNAIRE-ACHETEUR,
A PARIS.
Offre ses services aux Importateurs de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
LEON PIERRE & Cie,
40 rue de Cléry.

PAR SOULÉ & COPPENS.
[illegible] SAMEDI 7 avril [illegible]
Acte de vente pardevant A. D. Doriocourt et frais du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur. 3 avril

Propriété de valeur dans le 3me District
PAR SOULÉ & COPPENS,
A. Coppens, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 91.
IL sera vendu SAMEDI, 21 avril 1866, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Français, Victoire, Champs-Elysées et Esplanade [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente pardevant A D Doriocourt et frais du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur. 5 avril

Huit Terrains bien situés dans le Quatrième District.
PAR SOULÉ & COPPENS
A. Coppens, encanteur,
Bureau, No 91, rue Royale.
IL sera vendu SAMEDI, 21 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—
HUIT TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Jackson, Locust autrefois Solis, Philip et Freret autrefois Jacobs.
Trois de ces terrains font face à la rue Jackson [illegible]
DEUX TERRAINS faisant face à la rue Locust [illegible]
TROIS TERRAINS faisant face à la rue Freret [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que les frais du revenu intérieur.

Pour être vendu le même jour.
Propriété à Lewisburg, Paroisse St Tammany.
Un lot de terre ayant trois arpents de face au lac, sur une profondeur de huit arpents. Ensemble deux bâtisses (cottage) [illegible]
Cette propriété est parallèle à celle de M. Armand Marigny.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente pardevant A. D Doriocourt, notaire public et frais de revenu intérieur aux frais de l'acquéreur. 6 avril

PAR R. M. MONTGOMERY.
Succession de Sarah Sackett, décédée femme de H. Blakesly.—No 26,009—Meubles de maison et de bureau, contenu d'une marbrerie, &c, à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu vendredi treize avril à 10 heures, à la résidence et marbrerie d'Horace Blakesly [illegible]
—Contenu de la résidence—
Un lot de meubles, chaises, armoires, lots de lit, literie, &c.
—Contenu du bureau—
Tout le contenu du bureau [illegible]
—Contenu de la Marbrerie—
19 monuments en marbre
3 do tombeaux
Une grande quantité de [illegible] en marbre, pierres tumulaires, [illegible]
—Egalement—
Une vache, un [illegible] wagon et divers articles
Un peu de [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 3avril

Succession de Sarah Sackett, décédée femme d'Horace Blakesley.—No 26,009
Un Cinquième dans le Dry Dock d'Alger et Neuf Actions du Southern Dry Dock Company, à l'encan
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu SAMEDI, [illegible] avril, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale [illegible]
[illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis 3 avril

La goëlette américaine Greenland, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur
Il sera vendu, VENDREDI six avril, à onze heures, en face de l'Hôtel de la Monnaie 3ème District—
La goëlette américaine GREENLAND, de première classe, du port de 150 tonneaux (nouvelle mesure), avec tous ses apparaux, meubles, etc. Elle est complètement réparée, a des voiles neuves, etc., et peut prendre la mer.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 6 avril

Grande Facture d'Argenterie plaquée, Couteliers de poche et de table, Outils, Bronze, Serrures, Cadenas, &c. &c. à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu vendredi, 6 avril, à 10 heures, au salle d'encan, au No 88 de la rue du Camp—
Un grand assortiment d'argenterie plaquée, Coutellerie de poche et de table, outils, bronze, serrures, cadenas, &c. &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 avril

Grande vente péremptoire
De beaux chevaux appareillés, beaux chevaux de selle et de tir, mulets domptés, buggies, harnais, &c., à l'encan
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur
IL sera vendu, vendredi, 6 avril, à 11 heures, aux écuries Montgomery Tattersal, aux Nos 218 et 225 de la rue Gravier—
4 paires beaux chevaux appareillés,
7 beaux chevaux de selle et de tir,
3 jolis buggies couverts,
3 bons mulets domptés
2 jolis buggies découverts
3 charettes de [illegible]
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 avril

Grande vente à l'encan, de Marchandises sèches, Lingerie, Bottes, Souliers, Chapeaux, Coutellerie, etc., etc., venant d'être reçues par les steamers Fung Shuey et Geo. Washington.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur
IL sera vendu, vendredi, six avril, à dix heures, dans la salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—
Un grand stock de marchandises sèches et marchandises de goût, un grand assortiment d'articles de fantaisie pour dames [illegible]
276 douzaines mouchoirs,
Un grand stock d'habillements [illegible]
225 caisses souliers, bottes et chapeaux [illegible]
Conditions libérales à la vente 5 avril

Meubles — Meubles — Meubles.
PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, samedi 7 avril, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles, tels que :
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et noyer, sofas, chaises à bascule, chaises, tables de centre à dessus en marbre, buffets à dessus en marbre, tables à allonge, tapis, velours et Bruxelles, glaces françaises, matelas, grandes tables, poêles et batterie de cuisine, &c.—le contenu de plusieurs maisons bien meublées.
—Egalement—
Une grande facture de lit cottage, chaises à siège en bois de rotin. Conditions—comptant. 6 avril

Charrues ! Charrues !
250 charrues de Louisville, à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur
IL sera vendu, vendredi, 6 avril, à 10 heures, à l'entrepôt Lafayette, au coin des rues Lafayette et Magazine—
200 charrues, légères, en fer fondu, pour 1 cheval, faites à Louisville,
26 charrues, légères, en fer fondu, pour 2 chevaux, faites à Louisville,
25 charrues, légères, en acier, pour 2 chevaux, faites à Louisville,
100 balais à coton, en acier, faits à Pittsburg.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 4avril

Grande vente péremptoire
De chevaux appareillés, chevaux de selle et de trait, mulets domptés, buggies, etc. à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur
IL sera vendu samedi 7 avril, à 11 heures, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—
Chevaux appareillés.
Beaux chevaux de selle et de trait.
Beaux mulets domptés.
—Egalement—
Plusieurs buggies ouverts et découverts, harnais, &c.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 avril

PAR J. P. BOISSEAU.
Meubles en acajou et en noyer, à l'encan.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, 6 du courant, à 10 heures du matin, à la maison du coin des rues Commune et Derbigny—tout le contenu de la dite maison, comprenant bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux, lavabos, sofas, chaises, berceuses, tapis, rideaux, miroirs, matelas, literie, faïence, poêle de cuisine et ustensiles de cuisine. Conditions—comptant, en billets du Trésor. 5avril

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
Linge fait, marchandises sèches, bas, demi bas, chaussons, souliers, moustiquaires, meubles, &c., &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.
SAMEDI prochain, 7 avril, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure Chartres et St-Louis, No 114—
Un grand assortiment de marchandises sèches, linge fait, bas, demi bas, souliers, bijouterie, articles de mercerie, meubles, etc. etc. 4avril

Vente de foin et de paille.
IL sera vendu, à l'enchère publique, lundi, 9 avril 1866, aux entrepôts de tabac au coin de la rue Tchoupitoulas et du chemin Poeyfarre—
[illegible] balles foin, [illegible] balles paille. La vente commencera à 10 heures du matin.
Conditions—comptant, en monnaie nationale.
Par ordre du Bvt. Col. J. G. CHANDLER.
Q. M. [illegible]
E. J. STRANG,
Bvt. Lt. Col et A. Q. M
6 avril—4

Par le Collecteur du Port.
DOUANE DES ETATS-UNIS,
Bureau du Collecteur.
Nlle-Orléans, 16 mars 1866
LES marchandises suivantes seront vendues à l'enchère publique, conformément à la loi, LUNDI, 16 avril 1866, à 10 heures du matin, à l'entrepôt No 4, situé dans la rue Front Levée, entre les rues Julie et Notre-Dame—
—Marchandises non réclamées—

Marques.	Nos.	Descrip. des colis.	Bâtiments.	D'où
M. G.	1	1 caisse marchandises	Chatillon,	Bordeaux.
Aucune	1	6 boîtes gâle.	Charmes,	Matamoros.

—En entrepôt depuis plus de trois ans—

Marques.	Nos.	Descrip. des colis.	Bâtiments.	D'où
Aucune	1	94 roul. toile d'emballage.	Montserrat,	Havane

W. P. KELLOGG, Collecteur.
[illegible]

CHANGEMENT DE BUREAU.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.
[illegible] douzaines Chapeaux paille pour hommes et garçons.
—Aussi—
165 lots Linge fait, Chemises, Bonneterie, Sacs de voyage, &c.
PAR E. ROGER & CO,
O. DEJAN, encanteur.
SAMEDI, 7 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
[illegible] douzaines chapeaux paille pour hommes et garçons.
—Aussi—
150 lots linge fait, chemises, bonneterie, sacs de voyage, &c.
Conditions—A la vente. 6avril

Divers............ D' vers.
Par E. ROGER & CO.
O. DEJAN, Encanteur.
SAMEDI, 7 courant, il sera vendu à la bourse et demie, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
50 douzaines conserves diverses, [illegible]
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 6avril

Eau-de-Vie, Whiskey, Champagne, Vins en caisses, Vinaigre
PAR E. ROGER & CO,
O. DEJAN, encanteur
SAMEDI, 7 courant, il sera vendu, à 10 heures et demie, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
25 caisses Champagne, Chateau Fleurette,
100 do Vin rouge Chateau Fresnac,
100 do do do Seguin,
100 do do B. P.
Un barriquedeme Eau-de-vie,
Un baril Whiskey
Quatre barils Vinaigre
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6avril

VENTE PAR LES GARDIENS DU PORT.
Douze caisses marchandises diverses avariées
PAR E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, encanteur.
SAMEDI 7 courant, il sera vendu, à 10 heures et demie, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra—
12 caisses marchandises assorties, légèrement avariées, à bord du steamer [illegible] venant de Boston.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6avril

30 barriques vin rouge.
Par E. ROGER & CO
O. DEJAN, Encanteur.
SAMEDI, 7 courant, il sera vendu, à 10 heures et demie, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée, pour compte de qui il appartiendra,—
30 barriques vin rouge.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6avril—

PAR JOHN C. BLOHM
GRANDE VENTE DE
Marchandises sèches, Habillements et Nouveautés—Sans réserve.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
SAMEDI, 7 du courant, à 10 heures du matin, dans la salle d'encan, au No 32 de la rue Bienville, il sera vendu—
200 colis de marchandises sèches étrangères et du pays
25 colis de vêtements.
—Et—
175 caisses de bottes, souliers et brodequins.
Conditions à la vente. 6avril

PAR G. LEAUMONT.
Marchandises étrangères, habillements, couteaux et fourchettes, canifs, &c.
PAR GABRIEL LEAUMONT
Salle d'encan 69 rue de Chartres
VENDREDI, 6 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
200 lots marchandises sèches, telles que toiles d'Irlande, toiles imprimées pour robes, jaconas français, nansous et mousselines, [illegible] chaussettes, chaussons, chemises, chaises, gilets fil, &c.
—Aussi—
300 lots habillements d'été et de printemps.
—Aussi—
100 douzaines couteaux et fourchettes de table, et canifs, &c.
Conditions à la vente 6 avril

PAR RENE GUTIERREZ.
VENTE CONTINUÉE
Drogues, Médecines, Produits chimiques, Vernis, Peintures, Verreries, Liqueurs, Parfumeries, Extraits, Essences, Huiles, Installations, etc.
Vente spéciale et sans réserve aucune du fond de la pharmacie de M B Jourdan, au coin des rues Natchez et Tchoupitoulas.
Deuxième grande vente, SAMEDI, 7 du courant, à dix heures du matin.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau, No 34 rue de Chartres.
SAMEDI, 7 du courant, à dix heures du matin, il sera vendu à l'encan, pour compte de qui il appartiendra, aux coin des rues Natchez et Tchoupitoulas—pharmacie B. Jourdan.
Tout le fond de la susdite pharmacie, comprenant un lot tous cabinets de
Drogues, Extraits, Bouchons,
Médecines, Verreries, Extraits
Produits chimiques, Seringues assorties,
Vernis assortis, Parfumeries,
Peintures assorties, Liqueurs,
Huiles, Essences, Installations, &c, &c
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 6avril

PAR D. E. MORPHY.
Chaux Chaux Chaux
PAR D E MORPHY, encanteur
IL sera vendu samedi, 7 avril 1866, à 1 heure de l'après-midi, au bateau No 35, Premier District, pour le compte de qui il appartiendra—
Une cargaison de Chaux Rockland—400 barils (plus ou moins) à bord de la barque Jennie Cobb
Conditions—comptant, en billets du Trésor 5avril

Tabac ! Tabac ! Tabac !
PAR D E MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, VENDREDI, 6 avril 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 76 de la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—
J M & B 40 caisses TABAC à CHIQUER, manufacture de la Virginie
Conditions—comptant, en billets du Trésor 5avril

Quincaillerie, coutellerie, &c.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, vendredi, 6 avril 1866, à 11 heures du matin, au magasin No 76 de la rue du Magasine, au compte—
Un grand assortiment de quincaillerie, coutellerie, &c.
Les acheteurs trouveront leur avantage à assister à cette vente.
Conditions—comptant 6 avril

Farine de Maïs.
PAR D E MORPHY, encanteur
IL sera vendu, samedi, 7 avril 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 67 de la rue du Magasine—
50 barils farine de maïs.
Conditions—comptant 4 avril

PAR C. E. GIRARDEY.
Grande vente de terrains de choix pour bâtir, dans les rues Bienville, Douane, Miro et Tonti, vente sans réserve, par ordre de Très Révérend Archevêque Odin.
PAR C. E. GIRARDEY & CO
N J BOZY, encanteur,
Bureau, Exchange Place No 17
SAMEDI, 14 avril 1866, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par ordre du Très Révérend archevêque Odin—
Vingt-six terrains situés dans le Deuxième District [illegible]
2—Trois Terrains situés [illegible]
[illegible]
Les actes de vente avec les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant O. de Armas, notaire public 4 avril

IMPORTANT POUR LES BOUCHERS.
Pour cause de liquidation et pour clore un intérêt—L'Hôtel des Etats-Unis, dans la rue des Champs Elysées, en face du dépôt du chemin de fer Pontchartrain.—A l'encan, sans réserve
PAR C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs,
Bureau, Passage de la Bourse, No 17.
SAMEDI, 7 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, sans limite ou réserve, pour clore un intérêt—
CETTE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ connue sous le nom de HOTEL DES ETATS-UNIS, située dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Moreau ou Chartres et Victoire [illegible]
Les actes de vente, avec les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant A. Boudousquié, notaire public 4avril

PAR WALTON & DESLONDE
Terrains de choix sur la rue du Camp et la rue St. Joseph, près du Cercle Tivoli—Vente en partage—
ALEXANDRE D DAPREMONT vs Dame CELESTE D. DAPREMONT, veuve de P. L. JORE et MATHILDA CLEE veuve de LOUIS D. DAPREMONT, tutrice naturelle.
Deuxième Cour de District, No 26,185.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, No 17 rue Carondelet.
SAMEDI, le 7 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale [illegible]
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.
MAGASINS EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, Nos 550 et 552 de la rue Casacalvo (maintenant Royale), et une très bonne résidence d'été à Mandeville
Succession de J B Lang.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau No 42 rue Royale.
LUNDI, sept mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane [illegible]
[illegible]

SUCCESSION DE JEAN CHATARD—No [illegible]
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, No 42, rue Royale.
LUNDI, 16 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane [illegible]
[illegible]

Magnifique résidence en briques, bien au fleuve, à McDonoghville, ayant toutes les agréments qui peuvent la faire rechercher et la rendre profitable, également, terrains de prix pour bâtir, situés dans les meilleurs quartiers, à Algier et de McDonoghville
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 6.
MARDI, 10 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—
ONZE TERRAINS situés à Algiers [illegible]
[illegible]

PAR G DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale No 42
SAMEDI, 7 avril, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—
[illegible]

Deux maisons confortables et grands agréments de commerce, au coin des rues Moreau et Espagne ; l'autre touchant aux stables et faisant face à la rue d'Espagne
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42
SAMEDI, 7 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—
[illegible]

PAR E. SCOTT.
Cigares, Cigares.
PAR E. SCOTT, encanteur.
IL sera vendu samedi, 7 avril, à 10 heures du matin, au No 36 de la rue des Magasins—
20 milliers cigares Cervantes,
25 do Española,
25 do Patent,
25 do Emperadora,
25 do La Favorita
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

Vente de Cigares par les Gardiens du Port.
PAR E. SCOTT, encanteur.
SAMEDI, 7 avril 1866, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 36 de la rue des Magasins [illegible]
2 caisses de 12,500 cigares avariés [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette institution ont recommencé [illegible]
[illegible]
Le Collège est situé rue Hôpital, No 1[illegible], entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUT LOCQUET,
Pensionnat et externat de Demoiselles,
Rue St-Charles Nos 212 et 214 et rue du Camp No 201, entre les rues Julie et St Joseph.
Pour les prospectus ou l'on trouve les conditions, s'adresser à la Principale, au No 212 de la rue St Charles.

INSTITUT ST-CHARLES
POUR
LES JEUNES DEMOISELLES,
164 Rue Bourbon, vis-à-vis l'Opéra, 164
MME MACE a l'honneur de prévenir les familles qu'à partir du 1er avril, l'Espagnol fera partie des cours de son Institution, et que cette langue sera enseignée par une Dame résidant dans le pensionnat, qui sera journellement prise par les élèves.
Pour renseignements de prospectus, s'adresser à l'Institut.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme ORSON,
75..........RUE DAUPHINE..........75
ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires.

COLLEGE DE COMMERCE ET DE TÉLÉGRAPHE DE BRYANT, STRATTON & CHAPMAN,
Rue Carondelet, No 23, Nlle-Orléans, Lne.
LE cours embrasse la calligraphie, la télégraphie, la tenue des livres, la loi commerciale, les calculs, en un mot tout ce qui a trait au commerce et à la télégraphie, à l'aide de banques, bureaux de télégraphe.
M. HENRY ERNST, l'habile [illegible]
[illegible]
Pour plus de détails, s'adresser au bureau du collège ou envoyer demander le journal du collège.

INSTITUTION
340, 342, 344......Rue Rampart......340, 342, 344
EXTERNAT ET INTERNAT.
MR. L. A. DE MONTLUZIN a l'honneur de prévenir [illegible]
[illegible]
Les cours de cette institution seront rouverts MARDI, 2 janvier 1866 et se continueront pendant toute l'année, de 8 heures A. M. à 2 heures P. M.
Classes du soir—de 6 heures P. M. à 8 heures P. M.
Pour tous renseignements, s'adresser rue Rampart [illegible]

Bureau de Prêts,
A l'instar des bureaux de Paris,
Rue St-Charles, No 56.
Bureau de dessus, au premier, entre les rues Gravier et Union.
J. HART, Directeur.
M. J. HART, appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui vient de [illegible]